

CERTIFICATION EXERCER UNE MISSION DE RÉFÉRENT DE PARCOURS SANTÉ-SOCIAL



DURÉE

La formation se déroule sur **3 mois** :

- » 77 h de formation théorique à raison de 2 jours bloqués tous les 15 jours.
- » 105 h de formation pratique pour les participants n'étant pas en poste dans une structure avec une mission de référent.

PÉRIODE

1er et 4ème trimestre n.

PUBLIC

- **Professionnels** ayant une mission de référent de parcours (secteurs social, médico-social et santé)
- **Travailleurs sociaux** du secteur social/médico-social ou de la santé ayant un projet professionnel sur ce type de fonction
- **Demandeurs d'emploi** issus du travail social ou médico-social et salariés/travailleurs libéraux ayant un projet professionnel sur ce type de fonction

Depuis près de 20 ans, les textes législatifs ont contribué à faire évoluer les dispositifs d'accompagnement et les pratiques professionnelles dans le secteur social et médico-social, passant d'une logique d'établissements ou de filières à une logique de parcours.

Il s'agit de « Garantir un accompagnement social global, de qualité et sans rupture permettant aux personnes d'accéder à leurs droits et d'envisager une vie meilleure »¹.

Pour ce faire, la fonction de référent comme « pivot de la coordination de l'écosystème autour de la personne »² devient incontournable, et ce, quel que soit le secteur d'intervention et le public accompagné.

« Le référent de parcours est un professionnel disposant d'une vision globale des interventions sociales qu'il coordonne, en accord avec la personne et en lien avec l'ensemble des intervenants également susceptibles de l'accompagner. »¹

Ses missions consistent en :

- La réalisation avec la personne d'un diagnostic global de sa situation pour définir avec elle un projet personnalisé,
- La construction avec la personne et l'ensemble des intervenants d'un plan d'actions en adéquation avec le projet,
- Le suivi de la situation de la personne et la coordination des différents intervenants,
- L'évaluation des actions mises en œuvre en lien avec les attentes et besoins de la personne.

Il garantit ainsi la continuité du parcours et la cohérence de l'accompagnement de la personne en favorisant l'expression de ses besoins et l'aménagement d'un environnement qui puisse lui garantir une place centrale dans la prise en charge ou le suivi proposé.

A compter de 2022, l'ESEIS met œuvre un dispositif de formation amenant à la certification Exercer une mission de Référent de parcours Santé-Social.

OBJECTIFS/COMPÉTENCES CIBLÉES

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels ou futurs professionnels de se situer dans la mission de référent de parcours au cœur des enjeux de l'accompagnement, de piloter et d'animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer, organiser et suivre le projet avec la personne accompagnée.

Cette certification, construite par l'UNAFORIS (Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale), est inscrite au Répertoire Spécifique et permet une réelle reconnaissance de compétences professionnelles spécifiques.

La certification Exercer une mission de Référent de parcours Santé-Social atteste des 8 compétences suivantes :

1. Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action ;
2. Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation, afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet ;

¹ Guide d'appui à la mise en œuvre du référent de parcours - Ministère des Solidarités et de la Santé.

² Rapport Plus simple la vie d'Adrien Taquet et Jean-François Serres.

DATES

Nous contacter ou consulter le calendrier de la formation sur notre site : www.eseis-afriis.eu/referent-de-parcours

CODES

- CPF : 330494
- Répertoire Spécifique : RS5256



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur une forte alternance favorisant la mise en pratique des apports théoriques et méthodologiques dans les structures d'appartenance ou d'accueil des participants.

TAUX :

- De réussite : à venir en 2022
- D'abandon : à venir en 2022
- De satisfaction : à venir en 2022

COÛTS

Coût de la formation : 1 386€
Coût de la certification* : 545€

CONTACTS

Responsable Pédagogique :
Emmanuelle SOLIC

Responsable de la Formation :
Agnès FISCHER

Assistante/Secrétariat :
Isabelle RAFFRAY
Tél. : 03 88 21 26 97
isabelle.raffray@eseis-afriis.eu

LIEU

ESEIS - Site de Strasbourg
3 rue Sédillot
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 21 19 90
strasbourg@eseis-afriis.eu

Accessible aux personnes en situation de handicap

**inscription à une session et passage devant le jury*

3. Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée, en mobilisant des techniques facilitant sa participation ;
4. Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée, en associant les partenaires concernés ;
5. Évaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée, afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue ;
6. Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global ;
7. Communiquer auprès de représentants d'institutions impliqués, afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée ;
8. Réaliser une veille réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité, en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes.

CONDITIONS D'ACCÈS/PRÉ-REQUIS

- Pour les travailleurs sociaux en poste : avoir une mission de référent sur la durée de la formation.
- Pour les demandeurs d'emploi : un stage obligatoire de 105h est à réaliser sur la durée de la formation.

Inscriptions : faire une demande de dossier de candidature par mail à isabelle.raffray@eseis-afriis.eu

Sélection/épreuve d'admission, après étude et validation du dossier, un entretien de positionnement sera proposé durant lequel la situation professionnelle du candidat sera étudiée. Selon le cas, un stage de 105 heures dans une structure du secteur social ou médico-social sera à rechercher avec des activités en lien avec la mission de référent.

CONTENU

L'ESEIS propose un dispositif de formation composé de 5 modules :

- **Module 1 :** Identification des missions du référent de parcours et de ses enjeux dans le contexte sanitaire et social actuel - 14H
- **Module 2 :** Co-construction d'un projet personnalisé dans une logique de continuité de parcours - 17H30
- **Module 3 :** Mise en œuvre et accompagnement du déroulement du projet tout au long du parcours - 14H
- **Module 4 :** Travail en partenariat interinstitutionnel et communication professionnelle - 17H30
- **Module 5 :** Préparation aux épreuves de certification - 14H

INTERVENANTS

Les intervenants sont tous des professionnels du secteur social et médico-social mettant en œuvre la fonction de référent de parcours.

CERTIFICATION

La Certification Exercer une mission de Référent Santé-Social s'obtient après validation de 2 épreuves :

1. La production d'un dossier de pratiques professionnelles à partir d'une situation réelle, de 10 à 15 pages,
2. Une prestation orale de 30 minutes devant un jury, comprenant une présentation du dossier et de la démarche mise en œuvre par le candidat (10-15 minutes) puis des échanges questions/réponses avec le jury (15-20 minutes).